

Budget du Québec 2025-2026

Un signal fort envoyé par Québec pour la culture

Montréal, le 26 mars 2025 - Culture Montréal était présent, mardi 25 mars, au huis clos du budget du Québec 2025-2026 pour analyser les mesures qui concernent le milieu culturel. Ce dernier annonce des sommes pour la culture et le patrimoine totalisant 544 M\$ sur 5 ans. Comme demandé par le milieu dans le cadre d'une mobilisation historique, portée notamment par le Front commun pour les arts auquel le regroupement des conseils régionaux de la culture appartient, le budget du CALQ est augmenté à 200 M\$ pour les trois prochains exercices financiers et ses crédits de base sont consolidés à 165 M\$. Un apport exceptionnel qui mérite d'être souligné. En outre, les festivals et événements touristiques obtiennent 80 M\$ sur 4 ans, à partir de 2026-2027.

Deux excellentes nouvelles qui tombent à point compte tenu des défis structurels auquel le milieu culturel fait face. Il convient d'ailleurs de souligner que les dépenses des portefeuilles du ministère de la Culture et des Communications s'établissent à 2,08 G\$. La part du budget du ministère dépasse donc 1% du budget total du gouvernement. Seule ombre au tableau, la situation préoccupante des musées nécessitera d'être prise en compte l'année prochaine puisque les crédits ont été renouvelés au même montant. Un budget qui oscille entre investissements majeurs et préservation des acquis.

Les demandes entendues pour le CALQ

La bonification du budget du CALQ constitue la principale annonce budgétaire en culture. Une enveloppe de 63,9 M\$ en 2025-2026 (317,9 M\$ sur cinq ans) est prévue pour soutenir les artistes et les organismes culturels. Ces fonds correspondent à une consolidation du financement de base et à une injection de nouveaux crédits. L'investissement en faveur du CALQ est une réponse sérieuse à la crise qui secoue le milieu culturel, lequel est en quête de stabilité et de prévisibilité. Nous resterons attentifs à la répartition de ces sommes par le CALQ.

De son côté, la SODEC disposera de 44,2 M\$ en 2025-2026 (164,2 M\$ sur cinq ans). Ces sommes permettront à la SODEC de maintenir son offre de services « visant notamment à concevoir des œuvres télévisuelles à fort potentiel, à promouvoir leur diffusion ainsi qu'à soutenir les producteurs d'expériences numériques ».

Par ailleurs, 2 M\$ en 2025-2026 (6,0 M\$ sur trois ans) sont prévus pour maintenir l'offre de services des organismes culturels de regroupement, auquel appartient Culture Montréal. Le financement des conseils régionaux de la culture demeure le même depuis 2017.

Un appui aux festivals

Une autre mesure importante concerne l'augmentation du financement du programme intitulé Aide financière aux festivals et aux événements touristiques, administré par le ministère du Tourisme. Des crédits de 20 M\$ à partir de 2026-2027 (80 M\$ sur quatre ans) sont débloqués pour soutenir leur développement, permettant de porter le budget du programme à 35 M\$ par année jusqu'en 2029-2030. À noter que les sommes investies pour l'année 2025-2026 apparaissent dans le budget de l'année dernière et ont été dépensées.

Un soutien timide pour le patrimoine

Dans la continuité du précédent budget, 7 M\$ sont annoncés en 2025-2026 (30 M\$ sur cinq ans) afin de prolonger les activités du Fonds du patrimoine culturel québécois « en améliorant le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel ». En outre, 500k en 2025-2026 (2,5 M\$ sur cinq ans) sont prévus pour « procéder à des interventions d'urgence sur des immeubles patrimoniaux qui présentent des risques quant à leur intégrité ». Malheureusement, l'on ne peut que souligner l'écart entre les coûts exorbitants associés à la restauration et la rénovation des édifices patrimoniaux et les sommes proposées dans ce budget. La situation exige des mesures à la hauteur de la vulnérabilité de notre patrimoine.

Un pas dans la bonne direction en philanthropie

Le programme Mécénat Placements Culture (MPC) se verra bonifié de 1 M\$ en 2025-2026 (5 M\$ sur cinq ans). Ce programme est notamment victime d'un budget plafonné à 5 M\$ depuis des années, entraînant un montant d'appariement à la baisse alors que le potentiel de croissance des revenus privés est bel et bien réel chez les organismes culturels montréalais et québécois. Néanmoins, l'augmentation proposée de 1 M\$ reste en deçà des besoins. En 2013-2014, le Groupe de travail sur la philanthropie culturelle (rapport Bourgie) mettait déjà en évidence l'importance de pérenniser et de bonifier le programme à 10 M\$ de dollars.

Aussi, en contrepartie de la bonification du programme MPC, le gouvernement abolit le crédit d'impôt pour le mécénat culturel pour les dons majeurs. Inspiré par le rapport Bourgie, cet incitatif fiscal concerne les dons de mécénat culturel d'au moins 250 k\$. On peut simplement regretter une telle décision qui affaiblit l'arsenal d'incitatifs fiscaux pour les grandes institutions culturelles. Le crédit d'impôt de 25% est maintenu pour les premiers dons majeurs.

Autres mesures d'intérêt

- **Les projets d'infrastructures culturelles**

L'enveloppe passe de 31 291,2 \$ en 2024-2025 à 44 571,6 \$ en 2025-2026.

En planification : Bibliothèque Saint-Sulpice, Maison de la chanson et de la musique du Québec; Centre des collections et de conservation de Montréal; Cinéma Impérial; Place des Arts, Édifice des Théâtres.

On peut particulièrement se réjouir de l'amorce de la réfection pour la Place des Arts, institution culturelle d'envergure dans l'écosystème montréalais et québécois.

En réalisation : Musée d'art contemporain de Montréal; Centre PHI; Musée de l'Holocauste.

- **Médias**

Télé-Québec et les entreprises de la presse écrite recevront respectivement 2 M\$ et 800 k\$ en 2025-2026 (5,4 M\$ sur trois ans) pour appuyer leur transformation numérique.

- **Langue française**

- Des crédits de 5 M\$ en 2025-2026 (25 M\$ sur cinq ans) sont prévus pour « pour permettre à l'Office québécois de la langue française de valoriser la langue française ».

- Des sommes de 2M\$ en 2025-2026 (6M\$ sur trois ans) sont engagées pour appuyer le Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028.

- **Jeunesse**

8,6 M\$ en 2025-2026 (53,5 M\$ sur cinq ans) sont prévus pour accompagner et soutenir les jeunes de 12 à 35 ans, notamment dans les domaines de la culture. Il s'agit d'une enveloppe qui permet de maintenir le financement de diverses mesures non identifiées. La majorité de cette somme servira à mettre en œuvre le Plan d'action jeunesse.

À propos de Culture Montréal

Fondé en 2002, Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen et toute citoyenne reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

– 30 –

Renseignements

Andréanne Godon
Conseillère principale aux communications
Culture Montréal
communications@culturemontreal.ca
514 845-0303, poste 3172